

SOMMAIRE DES ANNEXES

1. Localisation géographique
2. Occupation des sols autour du site étudié
3. Etat existant
4. Plan de composition
5. Extrait cadastral
6. Extrait du PLU
7. ZNIEFF
8. NATURA 2000
9. Zones humides
10. Risques naturels et technologiques
11. Sites industriels et pollués
12. Sites classés et sites inscrits

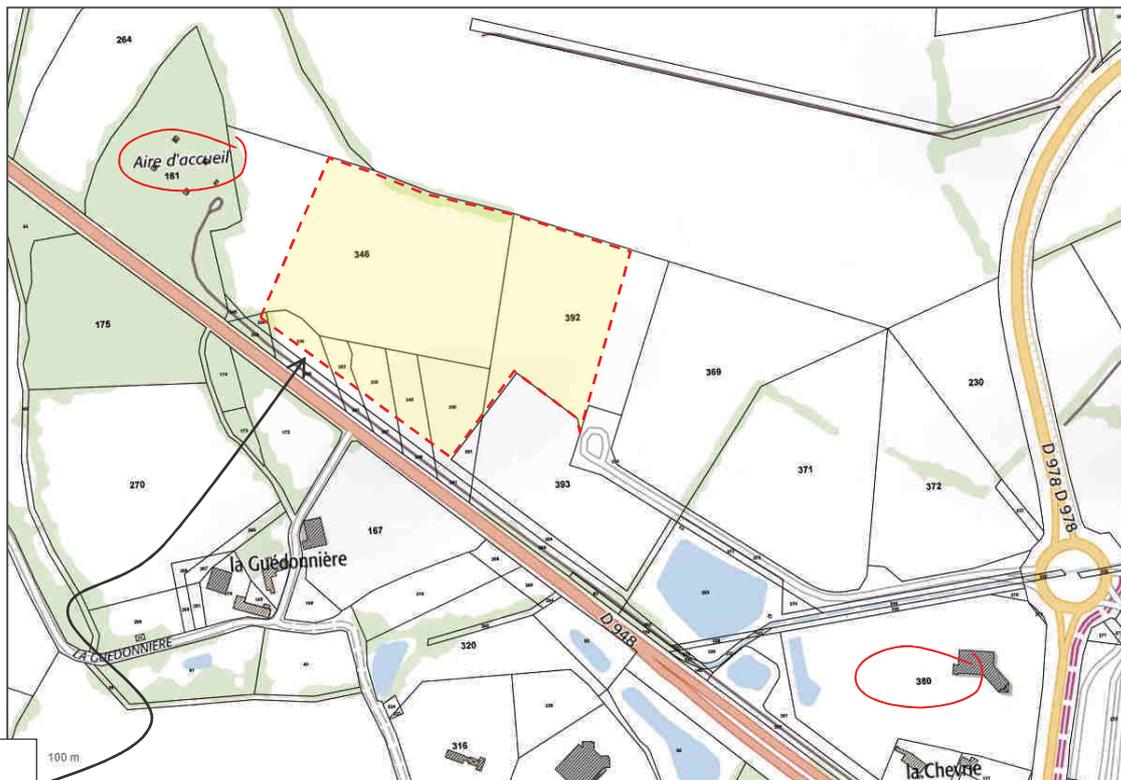
1. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La zone d'activités Espace Vie Atlantique Nord est située au Nord du centre-ville d'Aizenay, en retrait de la RD748 (axe Aizenay / Challans). Le projet se place dans le Parc d'activités déjà aménagé.



Extrait de la carte IGN n°12260 (geoportail.fr)

2. OCCUPATION DES SOLS AUTOUR DU SITE ÉTUDIÉ



Parc d'Activités
Espace Vie Atlantique Nord
Ilot B à aménager



Extrait de la carte IGN et la photo aérienne (geoportail.fr)

3. ÉTAT EXISTANT

3.1. Plan de l'état actuel

Cf plan du levé topographique en page suivante - GEOUEST

3.2. Occupation du site de l'aménagement

Les terrains concernés par le projet sont actuellement en état de culture :



GEOUEST, 18/01/2017

4. PLAN DE COMPOSITION

Cf plan de composition en page suivante



 DEPARTEMENT DE LA VENDEE

 Commune de AIZENAY

 Communauté de Communes

 Vie et Boulogne

 20 rue de la République

 49100 AIZENAY

Lotissement à usage principal d'activités

 ESPACE VIE ATLANTIQUE NORD

 ILOT B

PA3

 PLAN DE L'ETAT ACTUEL

DOSSIER	L 17738
Référence AURCAD	L 17738 DIV2
Référence PLAN	L 17738 PA3/PA3P
Numéro	NSP/3/CC/37
Nature	NSP/3/CC/37

Echelle : 1/500

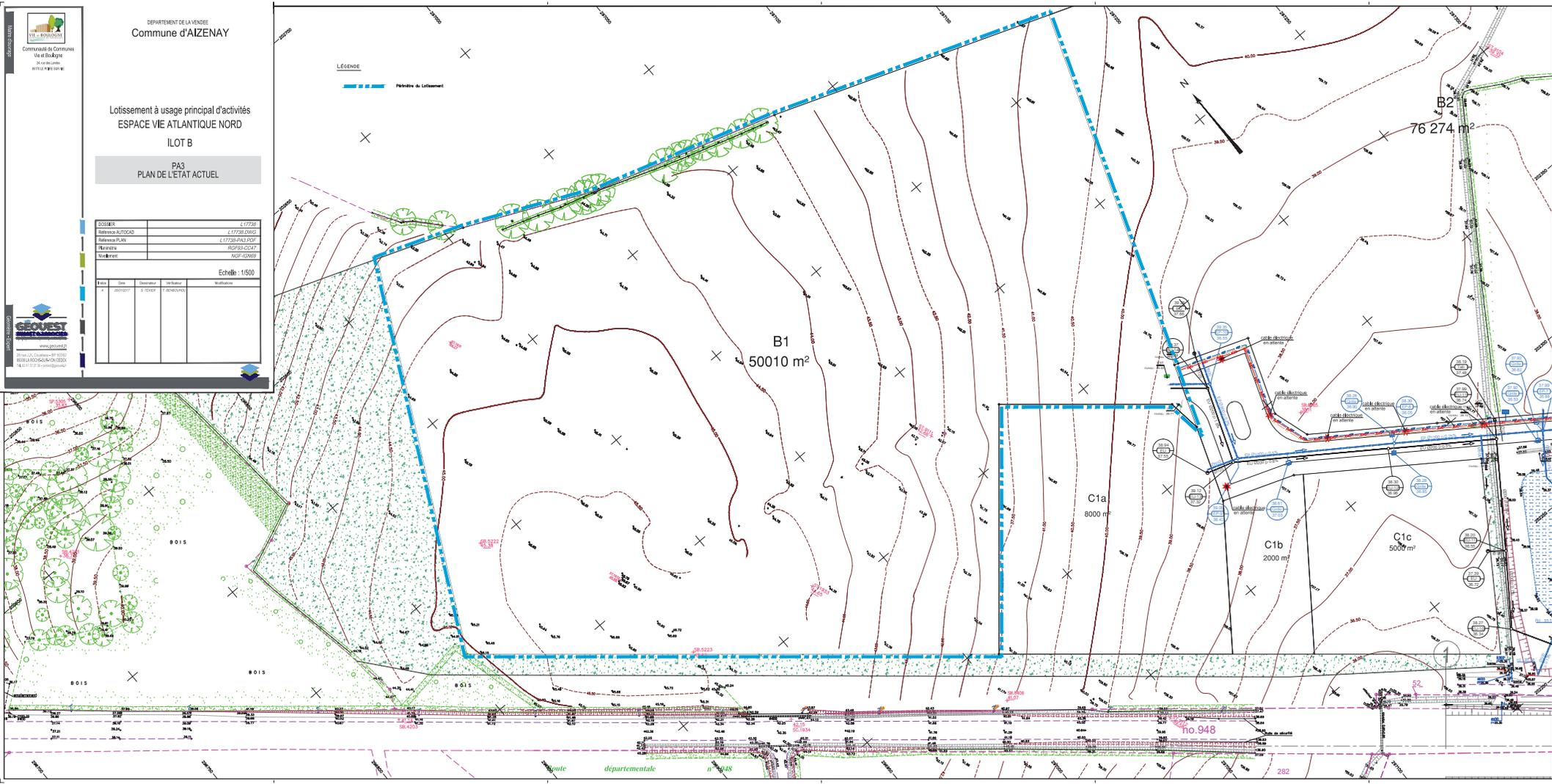
N°	Date	Descriptif	Verifié par	Modifications
1	20/02/2017	1. TEXTE	1. BENOIST VALLÉE	



 GÉOQUEST

 10 rue de la République - 49100 AIZENAY

 02 51 12 12 12





DEPARTEMENT DE LA VENDEE
Commune d'AIZENAY

Lotissement à usage principal d'activités
ESPACE VIE ATLANTIQUE NORD
ILOT B

PA4
PLAN DE COMPOSITION

COSEUR	L 17738
Reference A.P.C.A.S.	L 17738 DIV2
Reference PLAN	L 17738 PA4/PAF
Reference	RSPPS CC/CF
Intervenant	NGF-GVNB
Echelle : 1/500	

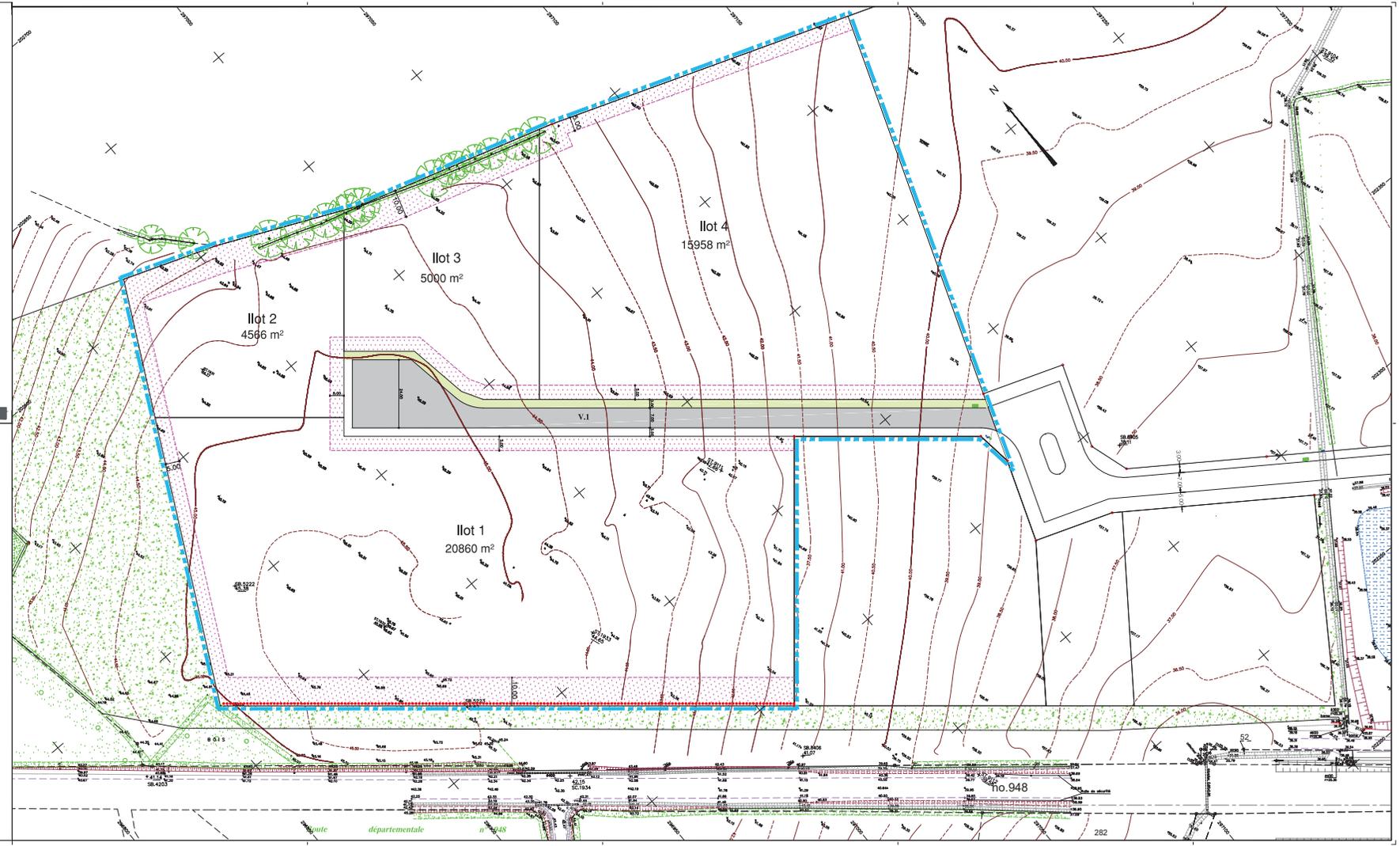
N°	Zone	Dimension	Surface	Utilisation
1	Zone 1	10000		
2	Zone 2	10000		
3	Zone 3	10000		
4	Zone 4	10000		



Légende

- Périmètre du Lotissement
- Zone non constructible
- Accès automobile privé/étudié
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustes)
- Végétation: arbustes couverts (construction possible)

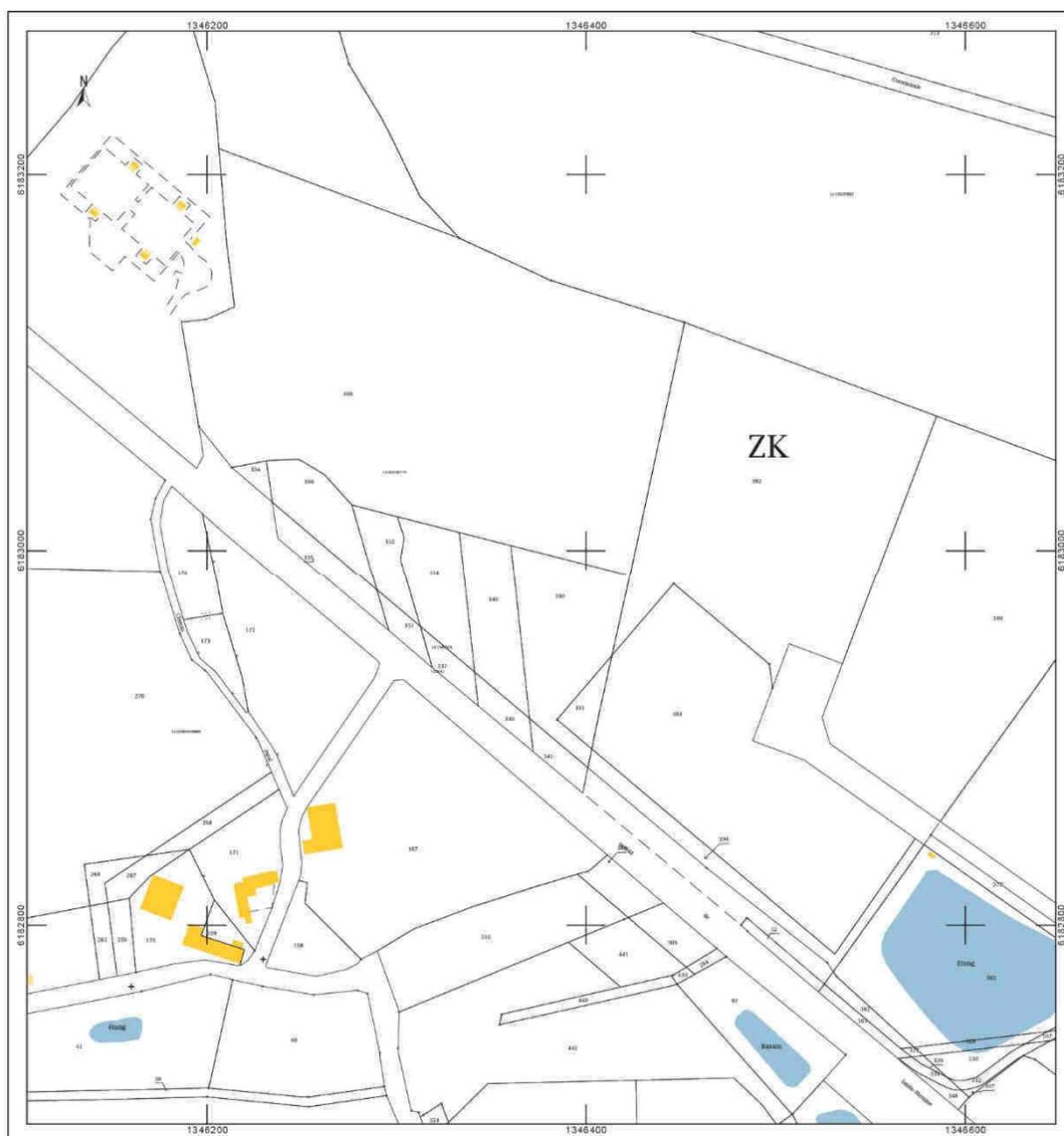
Nota :
 La superficie des lots est donnée à titre indicatif, elle ne sera définitive qu'après bornage.



5. EXTRAIT CADASTRAL

Les terrains d'emprise de ce projet sont portés au plan cadastral sous la désignation suivante :

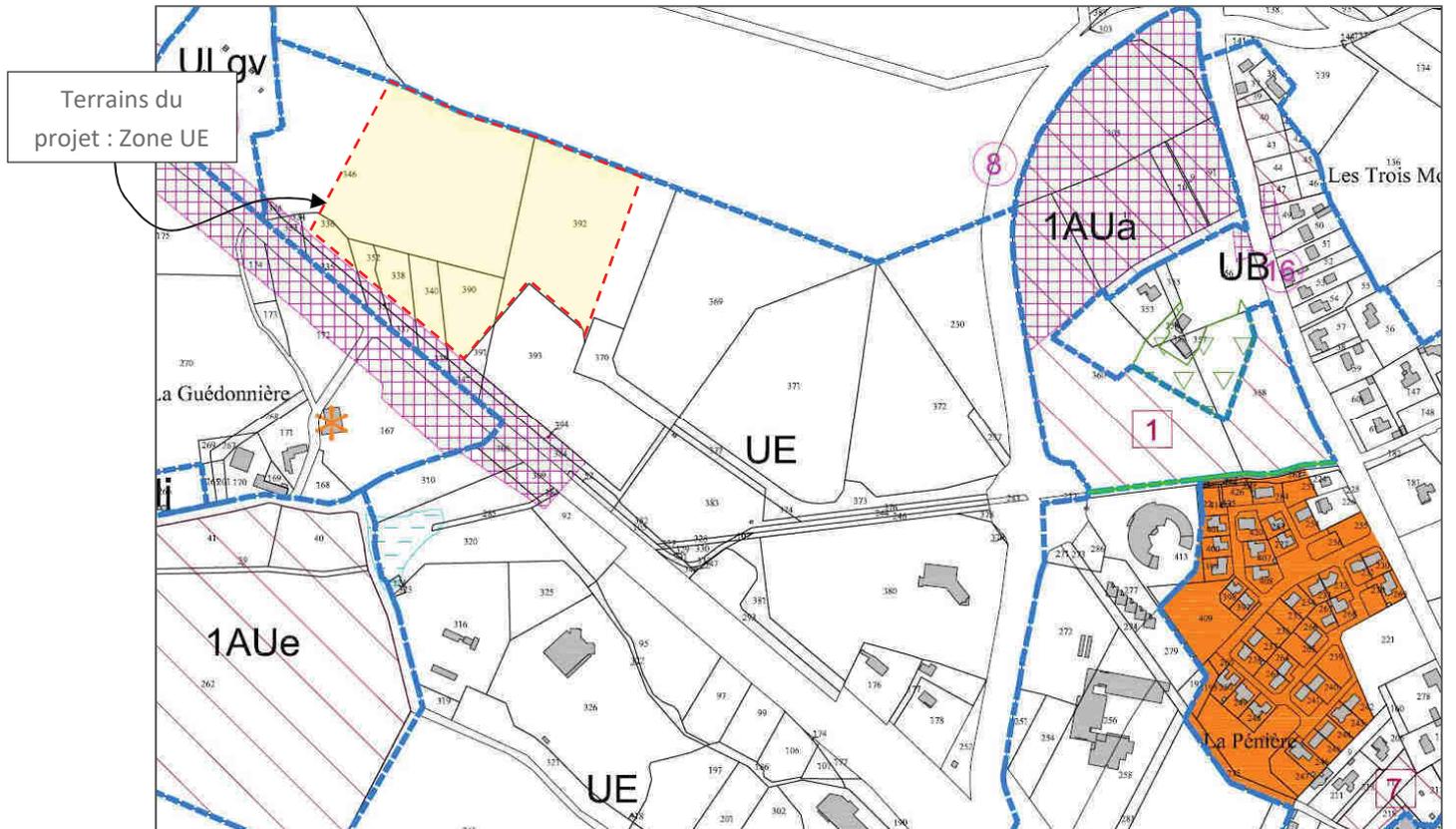
Section	Numéro	Contenance
ZK	390p	37 a 77 ca
ZK	340p	18 a 79 ca
ZK	338p	16 a 01 ca
ZK	352p	07 a 45 ca
ZK	336p	10 a 66 ca
ZK	392p	1 ha 50 a 13 ca
ZK	334p	11 ca
ZK	346p	2 ha 59 a 18 ca
Contenance totale		5 ha 00 a 10 ca



Extrait du cadastre au 1/4000^e (cadastre.gouv.fr)

6. EXTRAIT DU PLU

Le secteur concerné par la présente demande est classé en zone UE au PLU de la commune d'Aizenay approuvé en mars 2003 et révisé en date du 1^{er} février 2016.



Extrait du document d'urbanisme de la commune d'Aizenay (document sans échelle)

La zone UE est réservée pour l'implantation de constructions à caractère industriel, artisanal, commercial et de bureaux.

7. ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ECOLOGIQUE FAUNUISTIQUE ET FLORISTIQUE

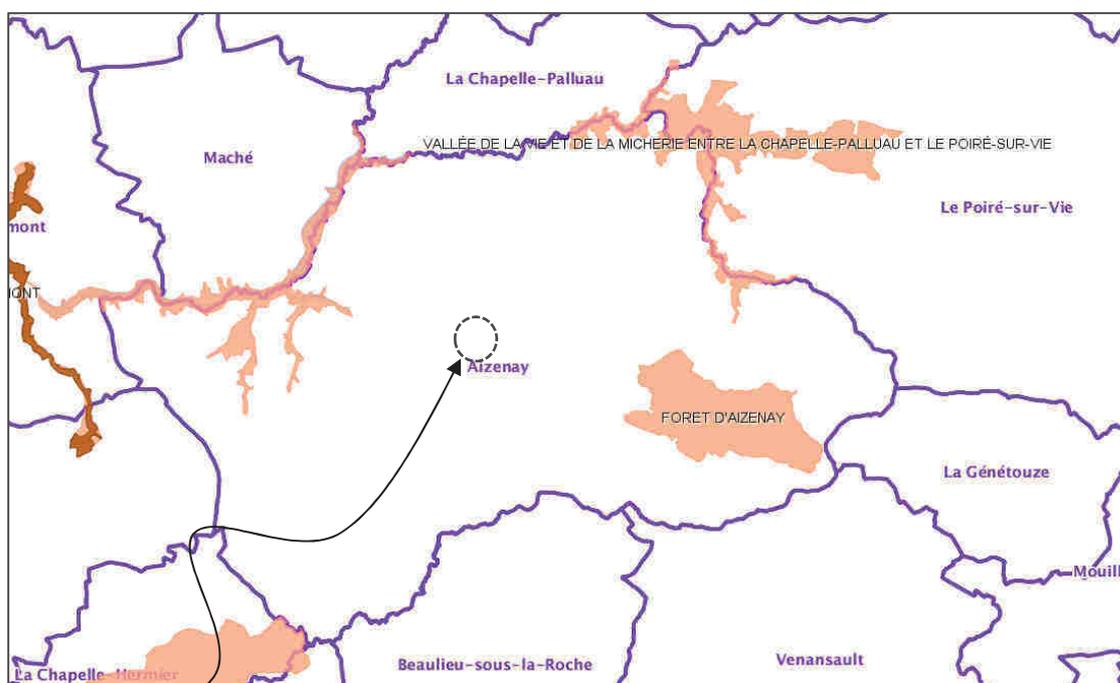
Liste des ZNIEFF de type 2 présentes sur la commune :

n°50640000 "FORET D'AIZENAY"

n°50650000 "VALLÉE DE LA VIE ET DE LA MICHERIE ENTRE LA CHAPELLE-PALLUAU ET LE POIRÉ-SUR-VIE"

n°50670000 "VALLEE DE LA VIE DU LAC DE BARRAGE A DOLBEAU"

La ZNIEFF la plus proche se situe à l'Est du projet, de l'autre côté du centre-ville à environ 3 km. Ce projet n'est pas inclus dedans. Aucun habitat présent sur le site n'est un habitat ayant justifié cette ZNIEFF.

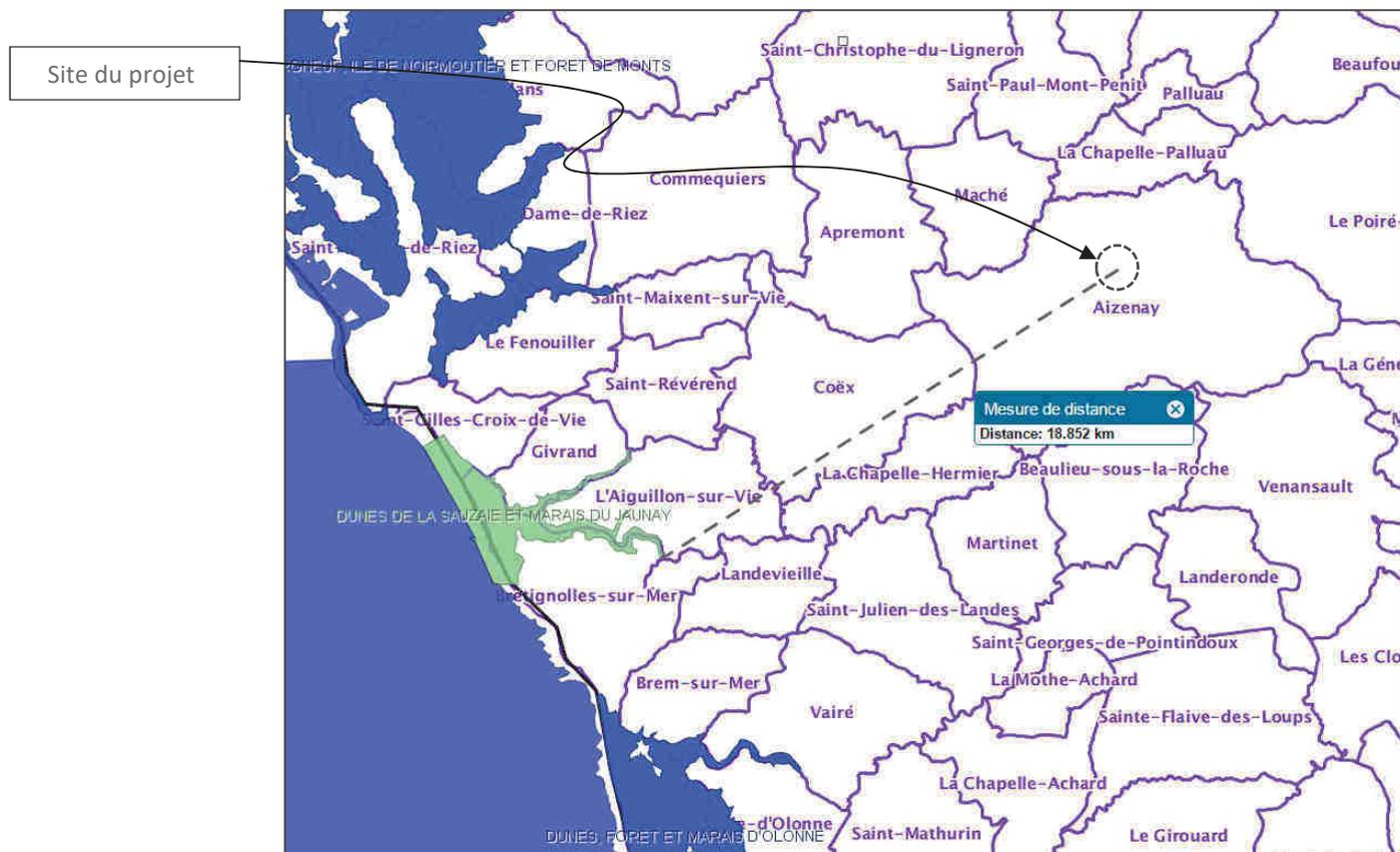


ZNIEFF (carto.sigloire.fr)

Site du projet

8. NATURA 2000

La commune d'Aizenay est située au plus près à environ 19 km du site NATURA 2000 le plus proche à l'Ouest : "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay".



Sites NATURA 2000, en vert les sites issus de la Directive Habitats et en bleu les sites issus de la Directive Oiseaux (carto.sigloire.fr)

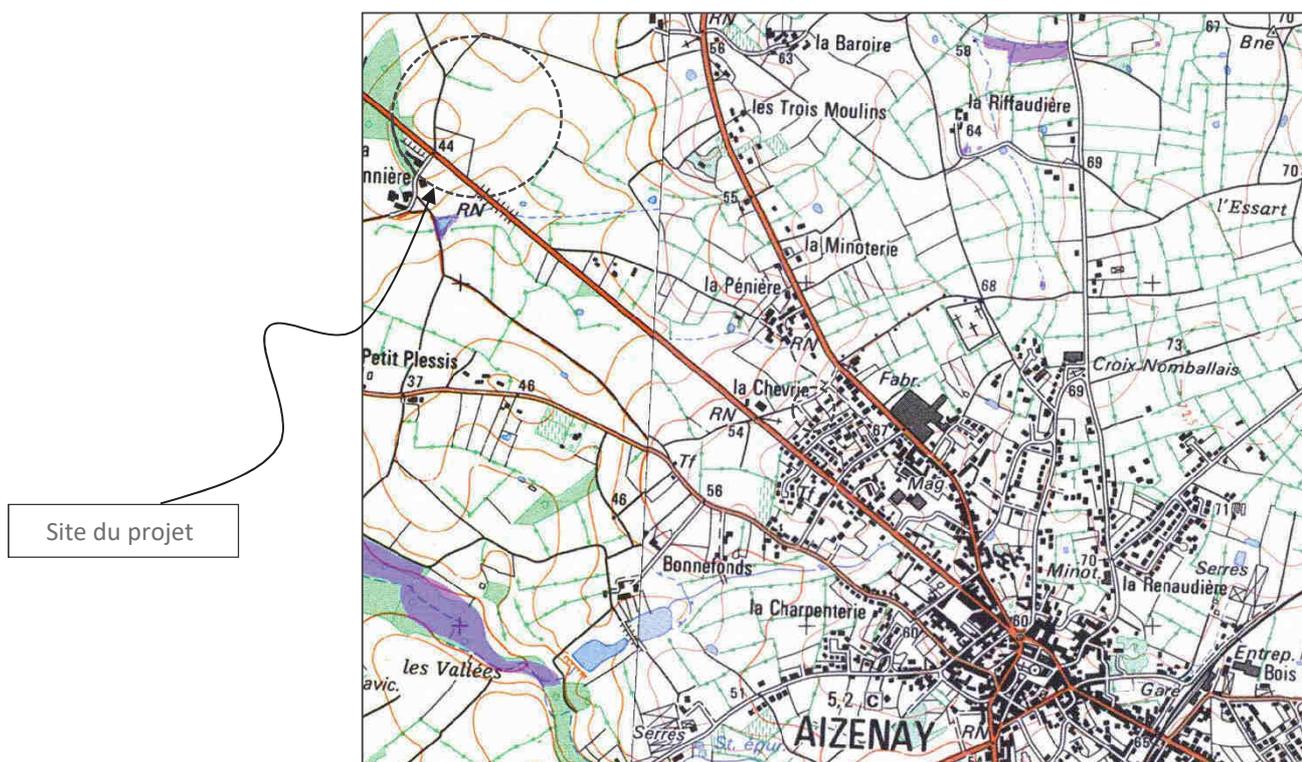
Le projet n'est directement situé sur le bassin versant hydraulique et écologique de ce site NATURA 2000 et n'a donc pas d'influence sur les espèces et les habitats écologiques ayant justifié la désignation de ce site NATURA 2000.

9. ZONES HUMIDES

Le SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay est approuvé par l'arrêté préfectoral n°11-DDTM-259. Il est constitué de deux documents :

- le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- le règlement et les cartes liés à l'article 5 "Protéger les zones humides et leurs fonctionnalités".

La carte extraite de ce document, ciblée dans le secteur d'étude est la suivante :



Carte des zones humides prioritaires au sein du SAGE du bassin de La Vie et du Jaunay (vie-jaunay.com)

10. RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Selon le Dossier Départemental des Risques Majeurs de la Vndée (Ed. 2012), la commune d'Aizenay est concernée par différents risques naturels et technologiques :

Nom de la commune	Code Insee	Risques littoraux	Risque inondation	Risque mouvement de terrain	Risque sismique	Risque feu de forêt	Risque météorologique	Risque industriel	Risque rupture de barrage	Risque TMD	Risque minier	Risque radiologique
Aizenay	85003		X	X	X	X	X			X		

Le projet, bien que présent à proximité de la 2x2 voies sur laquelle les camions transportant des matières dangereuses circulent, n'est pas directement concerné par ce risque technologique puisque se place en retrait par rapport à cette dernière.

Par contre, le site à aménager est situé sous les vents portant principaux (vents d'Ouest) qui pourraient ramener des fumées toxiques en cas d'accident ou d'incendie sur un camion

circulant sur la RD948. Des mesures ou plan de sécurité sont alors mis en place et les personnes présentes sur le site à ce moment seront alors évacuées ou confinées suivant les consignes données par les services de l'ordre et de sécurité.

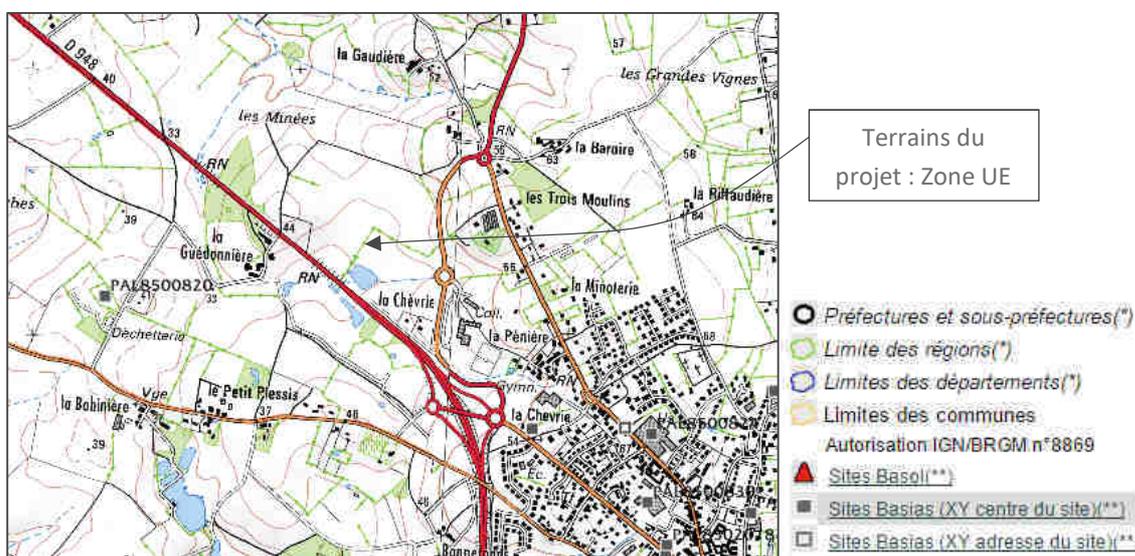
Les risques naturels qui concernent le projet sont équivalents pour tout autre aménagement de zone d'activités ; il existe un secteur inondable au Nord de la commune (Rivière La Vie) pour lequel un Atlas des Zones Inondables du Jaunay et de la Vie a été édité sans toutefois de PPRI mis en place.

PRÉVENTION DES RISQUES DE LA VILLE DE AIZENAY				
Les risques pour la ville de Aizenay				
Séisme zone de sismicité 3				
Informations préventives pour la ville de Aizenay				
Dossier de transmission des informations au maire (TIM) notifié ou transmis par le Préfet le : -				
Document d'Information Communal des populations sur les Risques Majeurs (DICRIM) notifié par le maire le : -				
Plan Communal de Sauvegarde (PCS) notifié par le maire le : -				
Atlas des zones inondables pour la ville de Aizenay				
Aléa	Nom de l'AZI	Diffusion le		
Inondation	Atlas des Zones Inondables de la Jaunay et de la Vie	-		
Arrêtés de catastrophes naturelles pour la ville de Aizenay				
Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le J.O. du
Inondations, coulées de boue, mouvements de terrain et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	27/02/2010	01/03/2010	01/03/2010	02/03/2010
Inondations et coulées de boue	15/08/1997	15/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Tableau récapitulatif pour la prévention des risques sur la commune d'Aizenay (communes.com)

11. SITES INDUSTRIELS ET POLLUÉS

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement (basol.developpement-durable.gouv.fr). Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies. Selon cette Base de données du Ministère, la commune d'Aizenay n'est pas concernée. Il n'existe pas de sol ou de site connus appelant à une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.



Inventaire historique de sites industriels et activités de service (basias.brgm.fr)

12. SITES CLASSÉS ET SITES INSCRITS

La commune d'Aizenay ne comporte pas de site inscrit ou classé au titre des Paysages.



Inventaire des sites classés et inscrits au Titre du Paysage (carto.sigloire.fr)